



RENATURATION ÉCOLOGIQUE ET FONCTIONNELLE DES ZONES HUMIDES DES ILES DU RHÔNE SUR LA PLAINE ALLUVIALE DU FLEUVE RHÔNE DE MONTÉLIMAR

Retour d'expérience d'actions pour les zones humides des vallées du Rhône et de la Saône

MAÎTRE D'OUVRAGE

Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes



Conservatoire
d'espaces naturels
Rhône-Alpes



SURFACE TOTALE

14 hectares

DATE DE RÉALISATION

2021-2023

LOCALISATION

Région Auvergne-Rhône-Alpes
Département de la Drôme
Commune de Châteauneuf-du-
Rhône

TYPE D'OPÉRATION

Restauration

TYPE DE MILIEU

Étangs, roselières et boisements
alluviaux associés

OCCUPATION DU SOL

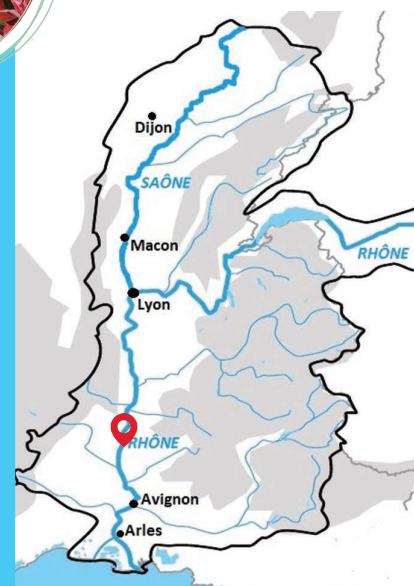
Anciennes gravières

COÛT TOTAL

1 221 000 €

« Un projet d'une telle ampleur nécessite au préalable un ancrage local et des relations partenariales fortes pour asseoir la légitimité d'agir. Cela aide aussi à faire face aux multiples imprévus et à trouver de manière réactive et collective des adaptations et solutions tout au long du projet. Des compétences très variées sont mobilisées, tant techniques, scientifiques, administratives, réglementaires, juridiques que de concertation et de diplomatie. Il est également important de savoir communiquer de manière pédagogique à un large public afin de mieux faire comprendre l'intérêt de telles actions en faveur de la nature. Enfin, un tel projet nécessite de savoir rester humble, car il est très difficile en tant qu'écologue de prédire avec certitude la trajectoire d'un espace naturel, d'autant plus après des actions lourdes de gestion. »

Vincent RAYMOND
Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



Localisation Iles du Rhône sur
la plaine alluviale du fleuve
Rhône de Montélimar

LE PROJET EN BREF

Les zones humides encore présentes de manière relictuelle le long du fleuve Rhône de Montélimar sont en grande majorité des espaces dont le fonctionnement est dégradé, sous pression des activités anthropiques.

Ainsi, en complémentarité des dynamiques collectives pour retrouver un « nouveau » visage du fleuve, et en accord avec les acteurs locaux, le Conservatoire a porté une opération de renaturation de zones humides dans l'objectif de favoriser une trame verte et bleue fonctionnelle sur cette portion de fleuve, permettant d'améliorer les services rendus par ces espaces.

POURQUOI CE PROJET ?

La zone humide ciblée est constituée d'un chapelet de quatre étangs issus d'anciennes gravières et de boisements alluviaux associés **1**.

Le diagnostic initial avait mis en évidence plusieurs perturbations : faible inondabilité et connexion avec le fleuve, faible capacité érosive, atterrissement des pièces en eau, faible capacité d'accueil de la biodiversité, colonisation par les espèces exotiques envahissantes... Ces étangs avaient ainsi un fonctionnement altéré et une faible richesse écologique en raison de berges trop abruptes, de leurs formes rectilignes et du manque de connexion avec le Rhône entraînant une asphyxie progressive du milieu.



Sympetrum méridional (*Sympetrum meridionale*)

OBJECTIFS VISÉS	ACTIONS MENÉES
<p>Renaturer la zone humide pour améliorer le fonctionnement hydrologique et écologique :</p> <ul style="list-style-type: none">• favoriser une meilleure dynamique des flux,• diminuer l'eutrophisation des milieux,• diversifier les habitats,• favoriser la recolonisation piscicole,• améliorer la résilience des milieux.	<ul style="list-style-type: none">• Coupe et débroussaillage de la végétation sur l'emprise du chantier et des accès.• Apports de matériaux alluvionnaires grossiers pour la création des casiers au sein des étangs.• Arrachage de la Jussie 2, essuyage et remobilisation au sein des casiers pour recouvrement par remblais.• Terrassements en déblais/remblais avec des ouvertures de merlons pour la création de connexions permanentes au fleuve Rhône et entre les étangs 3.• Reprofilage de berges, création de hauts-fonds et pentes douces pour diversifier les habitats.• Végétalisation des habitats créés avec différents types de végétation en fonction des niveaux d'eau (roselière, boisement humide...), par plantation d'espèces adaptées 4.
<p>Renforcer la sensibilisation des élus, des usagers et du grand public autour des enjeux zones humides du territoire et consolider la dynamique territoriale.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Concertation locale, travail de coconstruction.• Sorties de découverte, chantiers participatifs 5.• Communication : blog dédié au projet, vidéos, réseaux sociaux, articles de presse, panneaux d'information...• Exposition photographique itinérante, conférences locales.



1 Plan général des Iles du Rhône

INFOS CLÉS

Des volumes de terrassements :
18 000 m³ pour la réalisation des cordons en remblais,
et **21 000 m³** pour le déblai des connexions et remblais des casiers pour la création des hauts-fonds.

Plus de **5 000** conteneurs de roseaux plantés,
et **2 000 m** de grillage de protection pour éviter l'abrutissement des roseaux.

Environ **15 000** boutures, baliveaux et plants forestiers pour renforcer une forêt alluviale typique.

Environ **280 jours de temps interne** (chargé de projets et de missions, responsable travaux, communication et scientifique, secrétariat...) pour faire aboutir et animer le projet.

SUIVIS ET ÉVALUATION

Avant le projet : suivi RhoMéO flore et odonates, inventaire faune et flore global, analyse hydromorphologique et sédimentaire.

Durant les travaux : suivis écologiques à travers les missions de coordination environnementale, suivi piscicole, suivi des MES et de la qualité de l'eau lors des terrassements.

Après les travaux : évaluation des travaux de renaturation et de l'évolution de la zone humide à travers un panel de suivis écologiques et hydromorphologiques (RhoMéO, castor et loutre, oiseaux, brochet, végétaux plantés, topographie et bathymétrie...).



Aeschna printanière
(Brachytron pratense)



IDÉES À RETENIR

- **Pour la coconstruction amont du projet** : mener une démarche itérative et intégratrice des différents enjeux (écologiques, hydrologiques, etc.) tout en prenant en compte les usages et pratiques, et en s'appuyant sur la concertation.
- **Renforcer les échanges, la coconstruction avec les parties prenantes**, lors des points de blocage pour bien comprendre les enjeux sous-jacents et trouver des solutions.
- **Travailler le plus en amont possible avec les services de l'État** pour coconstruire le projet et intégrer les aspects réglementaires le plus en amont.
- **Établir des relations fortes de confiance avec les partenaires** techniques et financiers, pour pouvoir les mobiliser et trouver des solutions rapides en cas de problèmes et d'imprévus.
- **Renforcer la pédagogie** auprès des partenaires locaux et financiers pour une prise de connaissance concrète du projet, des travaux, des marges de manœuvre...
- **Démultiplier les réunions de chantier** pour un suivi régulier et précis lors de phases clés.

BILAN

Le projet de renaturation du chapelet d'anciennes gravières des Iles du Rhône a permis de connecter une zone humide au fleuve Rhône, en créant des habitats de roselières et des boisements humides autochtones (saules, aulnes, peupliers...), véritables zones refuges pour la faune.

La reconnexion avec le fleuve Rhône permet de renouveler l'eau des étangs, de l'oxygéner, mais aussi de permettre une meilleure circulation des espèces aquatiques comme les poissons. La diversification des habitats et la recolonisation de cette zone humide par un large spectre d'espèces suivent leur cours... pour à terme bénéficier d'une zone humide plus diversifiée, fonctionnelle et résiliente !

Cet espace est également fréquenté par le public toute l'année pour différents usages : balade, vélo, pêche... Il est un support pédagogique auprès du grand public, pour renforcer la sensibilisation et l'appropriation des enjeux liés aux zones humides, ces espaces naturels tellement remarquables et offrant de nombreux services rendus au territoire !



2 Arrachage mécanique (mobitrac) et manuel de la Jussie



3 Terrassement



4 Pose des enclos de protection et plantation de roseaux



5 Sensibilisation des scolaires

AVANT / APRÈS



Site durant les travaux, début 2022



Site après travaux, juillet 2024

PERSPECTIVES

- **Entretien de la zone humide renaturée**, en priorisant l'accompagnement de la végétalisation du site afin de trouver rapidement l'équilibre souhaité et diminuer la progression des espèces exotiques envahissantes (Jussie, Amorpha, Robinier...).
- **Suivi écologique et hydromorphologique du site** permettant l'évaluation de l'efficacité des travaux de renaturation, et de bénéficier d'un retour d'expérience et de transfert de connaissances valorisable auprès du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône.
- **Poursuite de la communication et de la valorisation** auprès des publics locaux du projet, et plus largement des enjeux zones humides et de la restauration de ces milieux : sorties découvertes sur le terrain, projet pédagogique avec les écoles, informations locales (presse, panneaux, articles sur le site Internet...).

PARTENARIAT

Partenaires techniques :



Agir pour la biodiversité



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE



Partenaires financiers :



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par l'Union européenne



En savoir +

Cette fiche a été réalisée avec le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Contact :

Vincent RAYMOND, Chargé de projets
vincent.raymond@cen-rhonealpes.fr
07 61 67 32 20

<https://www.cen-rhonealpes.fr>

<https://www.cen-rhonealpes.fr/restauration-lac-du-meyrol-et-les-iles-du-rhone>



Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



La Région Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par l'Union européenne